



no 46

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 22 AOUT 1969

ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS AERIENS ENTRE
LE CANADA ET LA TRINITE ET TOBAGO

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, monsieur Mitchell Sharp, annonce que des délégations de la Trinité et Tobago et du Canada se sont réunies à Ottawa du 19 au 22 août pour négocier un Accord bilatéral visant à régir des services commerciaux de transport aérien entre le Canada et la Trinité et Tobago.

Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère de coopération amicale; l'accord qui a été arrêté et qui doit être soumis à l'approbation des gouvernements respectifs tend à établir officiellement entre les deux pays des services aériens qui seront assurés par Air Canada et par les British West Indian Airways.

Le chef de la délégation de la Trinité et Tobago était Son Excellence monsieur Matthew Ramcharan, haut-commissaire; la délégation canadienne était dirigée par monsieur Gerald Morisset, président du Comité de la politique internationale des transports, de la Commission canadienne des transports.